

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 27 juin 2023**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au
Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de
présents : 12

Nombre de
votants : 15

Date de la
convocation
23 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt- sept juin à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame DUBUC Nicole – Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés : Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Madame PREVOST) Monsieur DEBRIE Didier (a donné pouvoir à Monsieur REY), - Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU)

Absents : Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - Madame SICARD Alix – Monsieur VICI Laurent
A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023 06 45 Chaufferie mutualisée – avancement du projet- choix de l'option technique

Monsieur le Maire rappelle que dans un premier temps a été menée une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la mise en place d'une chaufferie gaz mutualisée sur l'école maternelle, la garderie et le Foyer rural.

Le plan de financement portait alors sur un coût de 191 878 € HT (171 007 € HT de travaux et 20 871 € HT de maîtrise d'œuvre). Une subvention DSIL d'un montant de 97 558 € a pu être obtenue (arrêté du 13 juillet 2021 notifié le 21 décembre 2021).

Il rappelle qu'en séance du 26 octobre 2022, en raison du contexte particulier de hausse des coûts de l'énergie, le conseil municipal a chargé le Cabinet ASCAUDIT de mener une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur alimenté par chaufferie bois.

L'étude de faisabilité a été réalisée, elle comprend trois scénarii :

- solution 1 : école maternelle, garderie et foyer rural (et salles associées) chauffés par une chaufferie granulés bois dans l'ancienne chaufferie gaz de l'école maternelle avec un réseau de chaleur. Devra être aménagé un lieu de stockage des granulés. Coût des travaux uniquement : 372 500 € HT auxquels s'ajoutent les coûts d'études dont la maîtrise d'œuvre.
- solution 2 : 1^{er} scénario ci- dessus auquel s'ajouterait une seconde chaufferie granulés bois avec réseau de chaleur installée dans un bâtiment communal à proximité de l'école élémentaire chauffant ainsi cette dernière, la médiathèque et la future mairie.
- solution 3 : tous les bâtiments listés ci- dessus seraient alimentés par une chaufferie unique centrale située à proximité de l'école élémentaire avec réseau de chaleur bois. Coût des travaux : 601 600 € HT auxquels s'ajoutent les coûts d'études dont la maîtrise d'œuvre.

Il indique avoir élaboré le plan de financement prévisionnel de cette dernière option.

Il précise que le choix de cette nouvelle énergie bois entraînerait une annulation de la DSIL. Les autres subventions pouvant être sollicitées n'atteindront pas le niveau escompté de 60 %. Le projet n'est ainsi pas viable d'un point de vue financier.

Il sollicite l'avis du conseil municipal sur le choix de la solution à mettre en œuvre.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

AR Prefecture

017-211701859-20230627-2023_06_15-DE
Reçu le 04/07/2023

décide de poursuivre le projet initial de la chaufferie mutualisée avec énergie gaz.

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire et notamment la demande de prorogation de la validité de l'arrêté attributif de la DSIL « rénovation énergétique des bâtiments publics » pour une période de un an.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 04/07/2023

Publiée sur le site internet le : 04/07/2023

Le GUA, le 29 juin 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

